

Séance du 3 juillet 2018

Extrait du registre des délibérations du conseil de la communauté de communes

L'an deux mille dix-huit, le trois juillet, à vingt heures, les membres du conseil de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis publiquement dans la salle de réunion du siège de la communauté de communes, sis à Haute Boulogne à Le Palais, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS.

Nombre de conseillers :	* Conseillers présents :	A. HUCHET, S. CHANCLU, J. MATELOT--MORAIS F. LE GARS, P. ENHART, J.-L. GUENNEC, G. LE CLECH, M.-C. PERRUCHOT, M. VALLADE B. GIARD, C. GUILLOTTE, P. THOMAS F.-X. COULON
➤ en exercice : 21		
➤ présents : 13		
➤ votants : 18		
Date de convocation : 27/06/18	* Conseillers représentés :	M. COLLIN <i>pouvoir à M. VALLADE</i> ; T. GROLLEMUND <i>pouvoir à M.-C. PERRUCHOT</i> ; M.-F. LE BLANC <i>pouvoir à Philippe ENHART</i> ; J. LEMAIRE <i>pouvoir à F. LE GARS</i> ; M.-L. MATELOT <i>pouvoir à A. HUCHET</i>
Date de publication et d'affichage : 10/07/18	* Conseillers absents :	L. HUCHET, Y. LOYER, N. NAUDIN
	* Étaient également présents :	C. ILLIAQUER, N. LE ROCH, R. ROSEMAIN, G. CLÉMENT (CCBI)

Délibération n° 18-126-V13

SALLE ARLETTY : TARIFS DE LOCATION

L'association « Festival lyrique international Belle-Île-en-Mer » a acquis en 2017 un piano de concert demi-queue d'une valeur de 24 000 €. L'ambition de l'association est de permettre un usage de cet instrument pour la salle Arletty et pour l'île en général, notamment lors du festival lyrique. Elle a ainsi formulé une demande d'occupation de la salle Arletty.

Il est proposé au conseil communautaire de prévoir une majoration des tarifs de location dans le cas où le piano serait également loué. Cette majoration serait de 20 % pour chaque tarif. Les élus de la commission « Programmation de la salle Arletty » ont donné un avis favorable. Les membres de la commission « Finances » réunis le 25 juin 2018 ont également donné un avis favorable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 12 voix « pour », 4 « abstention » et 2 voix « contre », modifie la grille tarifaire pour la salle Arletty, à compter du 5 juillet 2018 ainsi :

Formule « Conférence »

Activités concernées : Conférence, projection, vin d'honneur, assemblée générale, séminaire, congrès, réunions/débats, réunion politique (tarif « associations belliloises »), arbre de Noël, loto/jeux et stages divers

a) Salle de spectacle avec les deux halls

	Associations de Belle-Île	Associations extérieures	Établissements et associations scolaires	Éts publics Particuliers	Entreprises de Belle-Île	Entreprises extérieures
Forfait 4 h Congrès	38 €	253 €	38 €	123 €	153 €	400 € moins de 5 % à partir du 2 ^{ème} jr
Forfait 8 h Congrès	74 €	404 €	74 €	204 €	284 €	600 € moins 10 % à partir du 2 ^{ème} jr

b) Halls avec le bar

	Associations de Belle-Île	Associations extérieures	Établissements et associations scolaires	Éts publics Particuliers	Entreprises de Belle-Île	Entreprises Extérieures
Forfait 4 h Congrès	30 €	102 €	30 €	37 €	52 €	150 € moins de 5 % à partir du 2 ^{ème} jr
Forfait 8 h Congrès	58 €	203 €	58 €	73 €	103 €	300 € moins 10 % à partir du 2 ^{ème} jr

Formule « Répétitions »

Activités concernées : Répétitions de théâtre, répétitions de spectacles et cours de danse (cours de danses des collèges)

Il est proposé la gratuité pour les répétitions pour les spectacles produits par les établissements scolaires. Ces derniers restent non prioritaires en cas de besoin de la salle pour une location payante.

Répétitions	Associations de Belle-Île	Associations extérieures	Établissements et associations scolaires	Éts publics Particuliers	Entreprises de Belle-Île	Entreprises extérieures
Simple						
Forfait 2 h	22 € *	72 € *		47 € *	52 € *	102 € *
½ journée	43 € *	143 € *	23 € *	93 € *	103 € *	203 € *
Journée	84 € *	284 € *	44 € *	184 € *	204 € *	404 € *
Forfait 5 jrs (40 h/an)	325 € *	1 125 € *		705 € *	805 € *	1 605 € *
Avec son et lumière						
Forfait 2 h	37 € *	87 € *		62 € *	67 € *	117 € *
½ journée	73 € *	173 € *	23 € *	123 € *	133 € *	233 € *
Journée	144 € *	344 € *	44 € *	244 € *	264 € *	464 € *
Forfait 5 jrs (40 h/an)	565 € *	1 365 € *		965 € *	1 045 € *	1 845 € *

Tarif « fréquence » : Pour 4 répétitions payantes, 1 répétition supplémentaire sera offerte.

*** Une majoration de 20 % sera appliquée à chaque tarif si le piano est également loué.**

Formule « Spectacle »

Pour la formule « spectacle », il est proposé un forfait de 10 h pour la location de la salle de spectacle et des halls avec le bar et deux techniciens.

Activités concernées : Concert, fest-noz, soirée dansante, pièce de théâtre et spectacles divers (spectacles des écoles)

	Associations de Belle-Île	Associations extérieures	Établissements et associations scolaires	Éts publics Particuliers	Entreprises de Belle-Île	Entreprises extérieures
Forfait	259 € *	654 € *	74 € *	404 € *	504 € *	804 € *

Tarif « fréquence » : Pour 4 réservations payantes, 1 représentation supplémentaire sera offerte.

*** Une majoration de 20 % sera appliquée à chaque tarif si le piano est également loué.**

Formule « Autres »

Activités concernées : Exposition, vente aux enchères, mariage, anniversaire, repas, collecte du sang, actions pour la lutte contre le sida et les actions en faveur du téléthon

La gratuité s'applique seulement aux collectifs des donateurs du sang, de la lutte contre le sida et du téléthon.

	Associations de Belle-Île	Associations extérieures	Particuliers de Belle-Île	Particuliers extérieurs	Entreprises de Belle-Île	Entreprises extérieures
Exposition						
1 journée	54 €	204 €	74 €	94 €	154 €	204 €
Forfait 5 jrs	155 €	605 €	215 €	275 €	455 €	605 €
Vente aux enchères						
1 journée	124 €	604 €	154 €	254 €	204 €	604 €
Forfait 5 jrs	365 €	1 805 €	455 €	755 €	605 €	1 805 €
Repas Anniversaire						
1 journée	304 €	454 €	254 €	304 €	504 €	705 €
Forfait 5 jrs	505 €	605 €	355 €	505 €	755 €	1 005 €
Mariage						
1 journée	---	---	304 €	604 €	---	---
Forfait 2 jrs	---	---	505 €	1 005 €	---	---

« Particuliers de Belle-Île » = Résidents principaux et secondaires

Formule « Ménage » : L'option « ménage est proposée en plus de toutes les formules. C'est une option payante.
Ménage : 77 €

Caution : Un chèque du montant du prix de la location est demandé comme caution.

Pour extrait conforme

Fait à Belle-Île, le 10 juillet 2018

Frédéric LE GARS
Président



Accusé de réception en préfecture
056-245600465-20180703-D-18-126-V13-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018